

COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du Mercredi 17 juin 2020 à 20 heures

Présents : S. GENEST, R. ROUDIL, D. EVESQUE, T. BALAZUC, M. PIALAT, C. SUCHET, C. CORNUT, C. PEIS, D. AUZAS, J-L. JOUVE, N. ATAMNA, F. DOIZE, E. HILAIRE, C. DOIZE, S. BALADIER, R. SOULERIN, D. RIEUSSET, A. CHALABREYSSE

Absente excusée : Julie ROUDIER (arrivée à 20h25)

Procuration : J. ROUDIER à C. SUCHET

Secrétaire de séance : S. BALADIER

ORDRE DU JOUR :

- | | |
|---|--|
| 1-Détermination du nombre de conseillers délégués et élection | 8-Vote des taux des taxes locales |
| 2-Indemnités des élus | 9-Exonération de loyers et remboursement repas cantine |
| 3-Constitution du CCAS : nombre de membres et élection | 10-Ligne de trésorerie |
| 4-Désignation des délégués aux organismes extérieurs | 11-Emplois école |
| 5-Renouvellement de la CCID | 12-Convention CEE |
| 6-Constitution des commissions | 13-Bail TDF |
| 7-Délégations du Conseil municipal au Maire (art 2122-22) | 14-Questions diverses |

Le compte rendu du Conseil municipal du 25.5.2020 est rectifié dans le sens que les points 4 et 5 de l'ordre du jour sont reportés à une séance ultérieure.

Détermination du nombre de conseillers délégués et élection

Elodie HILAIRE et Thierry BALAZUC sont proposés en tant que conseillers délégués. Ils sont élus à l'unanimité par le conseil municipal.

Indemnités des élus

L'enveloppe maximale financière pour les indemnités du maire et de ses adjoints est de 5 857.44€. Maire et adjoints sont indemnisés à hauteur de cette enveloppe du 26 mai au 17 juin. En effet, afin que les conseillers délégués puissent percevoir une indemnité, il est procédé à la répartition suivante à compter du 18 juin 2020 pour respecter cette enveloppe :

Indemnités du maire : 1929,14€

Indemnités pour les adjoints : 692,31€

Indemnités pour les conseillers délégués : 233,36€.

C. PEIS s'interroge sur l'impact de l'augmentation des indemnités, avec la désignation d'un 5^{ème} adjoint, sur le budget communal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les montants de ces indemnités.

Constitution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

C SUCHET présente les différentes actions du CCAS (aide sociale, repas des aînés, subventions à des associations caritatives ...) Proposition de 8 conseillers municipaux et 8 personnes extérieures au conseil municipal.

Sont nommés à l'unanimité : Christian DOIZE – Elodie HILAIRE – Christelle PEIS – René SOULERIN – Fabrice DOIZE – Colette SUCHET – Danièle EVESQUE – Daniel RIEUSSET.

Désignation des délégués aux organismes extérieurs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner le(s) délégué(s) titulaire(s) et le(s) délégué(s) suppléant(s) qui représenteront la Commune, pendant six ans au :

- **Syndicat mixte Numérian**
- **Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07)**
- **Syndicat des eaux basses d'Ardèche (SEBA)**
- **Tout'enbus**
- **Parc Naturel des Monts d'Ardèche (PNR)**

Il est procédé ensuite à l'élection des délégués. Sont proclamés élus à l'unanimité :

Numérian : Julie ROUDIER, déléguée titulaire

SDE07 : Christiane BRUN-CORNUT, déléguée titulaire – Sandrine GENEST, déléguée suppléante

SEBA : Thierry BALAZUC, délégué titulaire – Sandrine GENEST, déléguée titulaire – Fabrice DOIZE délégué suppléant – Christian DOIZE, délégué suppléant

Tout' enbus : Aurélie CHALABREYSSE, déléguée titulaire, Sandrine GENEST, déléguée titulaire - Christian DOIZE, délégué suppléant – Daniel RIEUSSET, délégué suppléant

PNR : René SOULERIN, délégué titulaire – Thierry BALAZUC, délégué suppléant

Il est nécessaire de procéder à une désignation de représentants communaux pour le suivi des études portées par l'intercommunalité. Le conseil municipal procède aux désignations suivantes :

Plan local de l'urbanisme intercommunal (PLUI) et Programme Local de l'Habitat (PLH) : René ROUDIL, délégué titulaire – Colette SUCHET, déléguée suppléante

Etude de stratégie paysagère : Colette SUCHET, déléguée titulaire – René SOULERIN, délégué suppléant.

Référent chemins de randonnées : Thierry BALAZUC, délégué titulaire – Daniel RIEUSSET, délégué suppléant

Référent agriculture et sylviculture : René SOULERIN, délégué titulaire – Michel PIALAT, délégué suppléant.

Renouvellement de la Commission Communale des impôts Directs (CCID)

Madame le Maire est membre d'office. Le Conseil municipal propose une liste de 24 contribuables composée des 18 conseillers municipaux et de 6 personnes extérieures, parmi laquelle le directeur des finances publiques désignera les 6 commissaires titulaires et leurs 6 suppléants.

Constitution des commissions - Madame le Maire siègera à toutes les commissions.

Commission finances communales : présidée par Sandrine GENEST.

Membres : Nathalie ATAMNA – Danièle EVESQUE – Jean-Louis JOUVE – David AUZAS – Michel PIALAT

Commission marchés publics et Commission appel d'offres : présidée par Sandrine GENEST

Membres titulaires : René ROUDIL – Michel PIALAT – Thierry BALAZUC

Membres suppléants : Colette SUCHET – Christian DOIZE – Julie ROUDIER

Commission travaux voirie Entretien et gestion du patrimoine communal présidée par Michel PIALAT

Membres : René ROUDIL – Thierry BALAZUC – Daniel RIEUSSET – Colette SUCHET – Christian DOIZE – David AUZAS – Christiane BRUN-CORNUT

Commission sécurité, cimetière présidée par Michel PIALAT

Membres : Christian DOIZE – David AUZAS – Fabrice DOIZE – Sonia BALADIER

Commission Solidarité, Santé, Famille, Handicap présidée par Colette SUCHET

Membres : Elodie HILAIRE – Christelle PEIS – Danièle EVESQUE- Sonia BALADIER – Christian DOIZE – René SOULERIN – Daniel RIEUSSET – Fabrice DOIZE – René ROUDIL

Commission développement économique et commercial présidée par Colette SUCHET

Membres Sandrine GENEST, René SOULERIN – Jean-Louis JOUVE – Christelle PEIS – Christian DOIZE – Michel PIALAT – Fabrice DOIZE – Danièle EVESQUE

Commission Urbanisme, Patrimoine, Foncier et Habitat présidée par René ROUDIL

Membres : Sandrine GENEST - Colette SUCHET – Jean-Louis JOUVE – Danièle EVESQUE – Christian DOIZE – Michel PIALAT – René SOULERIN – Fabrice DOIZE – Aurélie CHALABREYSSE

Commission Enfance, Jeunesse, Aînés, Affaires scolaires présidée par Julie ROUDIER

Membres : Sandrine GENEST – Elodie HILAIRE – Aurélie CHALABREYSSE – Nathalie ATAMNA – Sonia BALADIER

Commission Sport, Culture, Animation et communication présidée par Julie ROUDIER

Membres : Sandrine GENEST- Elodie HILAIRE – Jean-Louis JOUVE – Fabrice DOIZE – Sonia BALADIER – Christian DOIZE - Thierry BALAZUC

Commission administration générale des services administratifs, RH présidée par René SOULERIN

Membres : Sandrine GENEST – Julie ROUDIER – Danièle EVESQUE – Sonia BALADIER – Nathalie ATAMNA – Aurélie CHALABREYSSE

Commission Environnement, Agriculture présidée par René SOULERIN
Membres : Sandrine GENEST – Colette SUCHET – Christelle PEIS – Michel PIALAT.

Délégations du Conseil municipal au Maire (art 2122-22)

Madame le Maire présente l'article L2122-22 et ses modifications au conseil municipal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'article L2122-22 modifié.

Vote des taux des taxes locales

Les taux actuels concernant les taxes locales sur la commune sont de 8,17% pour les taxes foncières et de 47,06% pour les taxes foncières sur le non bâti. Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien de ces taux.

Exonération de loyers et remboursement repas cantine

Suite à la crise du COVID19, 2 personnes qui exercent une activité paramédicale souhaitent l'exonération de leur loyer (une demande de report et une demande d'annulation) pour la période des 2 mois de confinement. Il est rappelé que c'est la commune qui paie l'eau, l'électricité et le chauffage et que le loyer est bas. Rappel des loyers pour chaque.

Avant de décider, les membres du conseil municipal souhaitent que Madame le Maire rencontre ces personnes pour étudier leur situation.

Concernant le remboursement des repas de cantine, le conseil municipal vote à l'unanimité le remboursement pour les enfants qui ne seront plus à l'école à la rentrée de septembre et qui n'ont plus de fratrie. Pour les familles qui auront encore des enfants à la rentrée de septembre, elles auront un avoir.

Lignes de trésorerie :

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir une ligne de trésorerie de 100 000 € et de rembourser par trimestre le principal emprunt dont l'échéance annuelle est de 73 300€. Le conseil municipal vote à l'unanimité ces 2 dispositions

Emploi école

Le conseil municipal crée à l'unanimité un contrat de 9 heures hebdomadaires pour 1 mois pour accroissement temporaire d'activité, conséquence du départ de Géraldine LOGRADO en juillet. Proposition de procéder à son remplacement par Emilie PLANTIN.

Convention CEE

Le renouvellement de la convention concernant le certificat d'économie d'énergie (CEE), permettant de bénéficier de subventions auprès du SDE 07, est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Bail TDF

Ce bail doit être refait suite au changement de maire avec cependant un effet rétroactif au 01 janvier 2020. Actuellement le loyer est de 500€ pour la partie fixe et de 1500€ par opérateur (il y a 2 opérateurs sur la commune : Orange et Free). Il est proposé un loyer de 500€ pour la partie fixe et de 2000€ par opérateur.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette signature de bail avec la nouvelle proposition.

Questions diverses

M. PIALAT fait part des travaux sur la commune et des dégâts occasionnés par les dernières intempéries sur la voirie.

Il est proposé aux nouveaux membres du conseil municipal, la visite du patrimoine communal. Cette visite sera faite juste avant le prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

A Lachapelle sous Aubenas, le 23 juin 2020

Le Maire,

Sandrine GENEST

